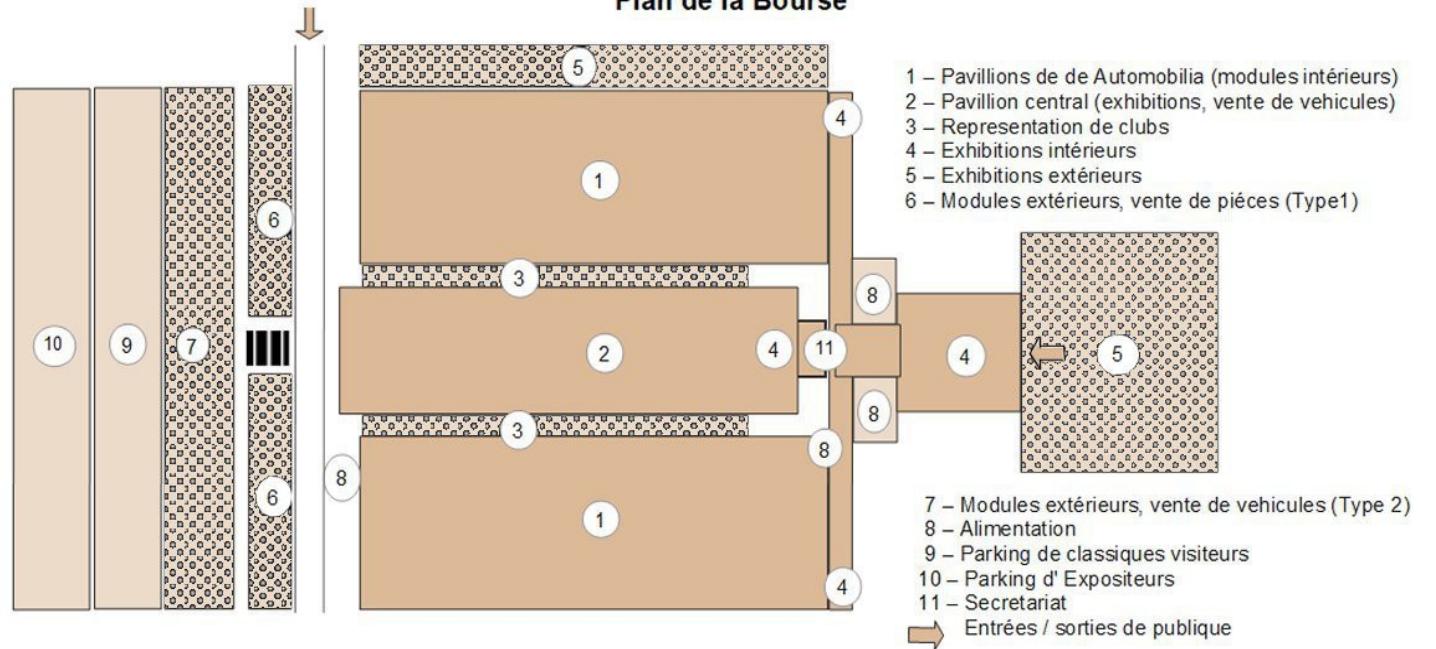


32^a AUTOMOBILIA

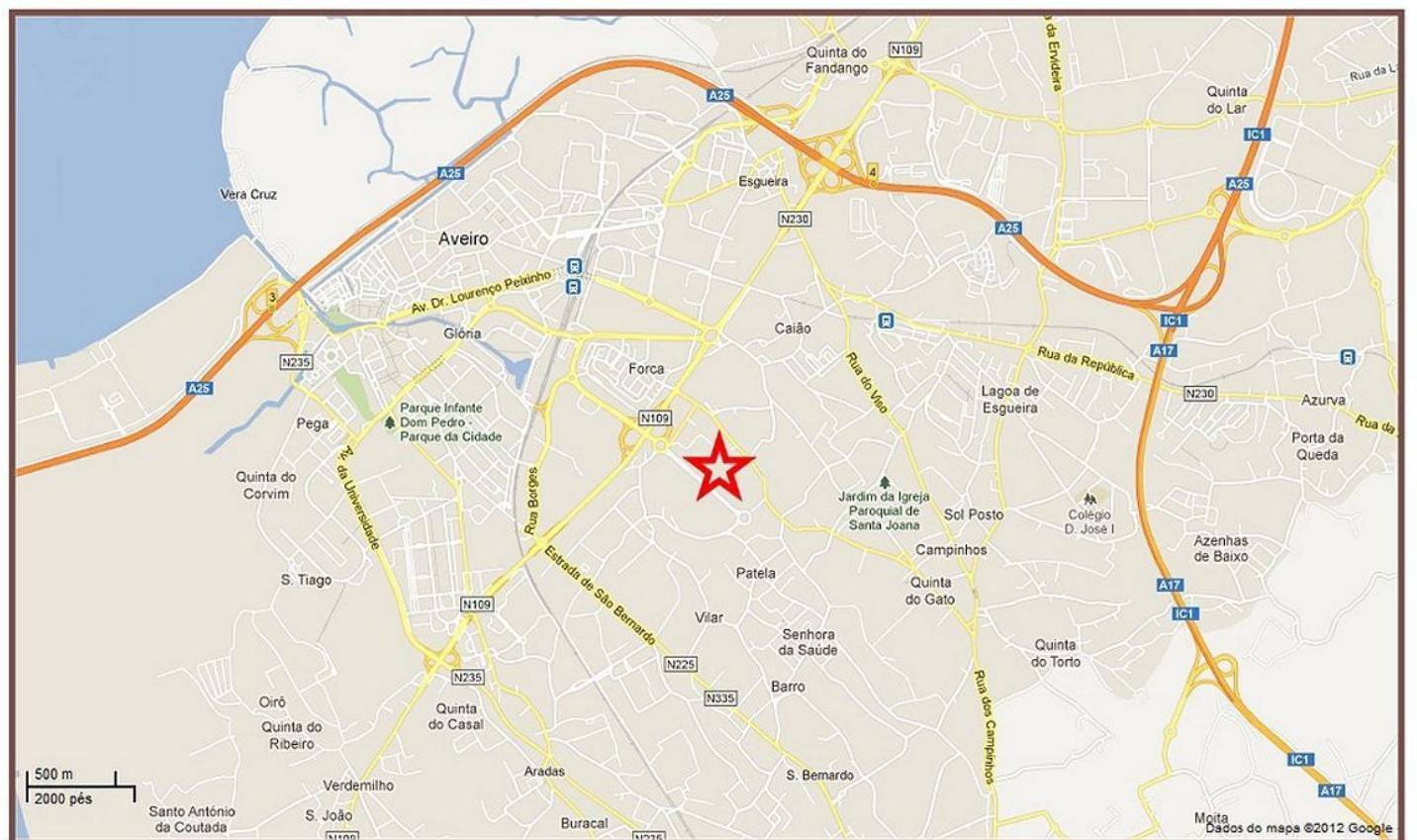
Plan de la Bourse



Localization et adresse

Aveiro-Expo, EM – Parque de Exposições de Aveiro,
Rua Dr. Manuel Almeida Andrade
3810-488 AVEIRO PORTUGAL

GPS N 40° 38' 06.71" W 8° 37' 59.27"



Organization

CLUBE AVEIRENSE DE AUTOMÓVEIS ANTIGOS
Rua do Loureiro, nº 13, Apartado 46, 3810-127 AVEIRO PORTUGAL

Tel: +351 926 032 344 / +351 234 420 487

Email: caaa@caaa.pt

www.caaa.pt





32ª AUTOMOBILIA

Règlement de Participation

1. Date limite

- 1.1 La date limite de réception des enregistrements pour la participation à la 32^{me} AUTOMOBILIA c'est le **31 Mars 2026**.
- 1.2 C'est absolument indispensable l'enregistrement en avance avec le paiement selon l'indiqué dans le Bulletin d'Enregistrement.
- 1.3 L'enregistrement seulement sera considéré valide après le paiement au moment d'appréhension à l'Organization aussi comme la signature de l'expositeur comme validation de la connaissance du présent règlement.
- 1.4 La date limite des enregistrements pourra être anticipée en cas de épuisement d'espaces.
- 1.5 En cas de lotation épuisée, les inscriptions postérieures seront considérées dans une liste d'attente chronologique pour date de réception.
- 1.6 Toutes les inscriptions considérées à la 32^{me} AUTOMOBILIA seront confirmées par email ou poste.
- 1.7 Après la date limite d'acceptation des inscriptions, il n'aura pas droit de remboursement en cas de désistence de participation.

2. Horaires

- 2.1 L'heure de fonctionnement au public de la 32^{me} AUTOMOBILIA c'est des 15:00 heures jusqu'au 20:00 heures pour vendredi, le 22; des 10:00 heures jusqu'aux 20:00 heures pour samedi, le 23 et le même pour dimanche, le 24.
- 2.2 L'heure de fonctionnement sera en continuo.
- 2.3 Les modules peuvent être montés depuis les 14 heures du 20 Mai (mercredi).
- 2.4 Les voitures des expositeurs ne pourront pas entrer dedans les pavillons après les 9:00 heures de vendredi, le 22. Après cette heure, les portes latérales des pavillons devront être utilisées.
- 2.5 Tous les modules devront être montés et complets jusqu'aux 12:00 heures du 22 Mai (vendredi).
- 2.6 C'est permis le déchargement de matériel des expositeurs au samedi, le 23, et dimanche, le 24, entre les 8:00 et les 9:00 heures, mais les voitures ne peuvent pas entrer dedans les pavillons ni rester dans l'aire de l'exposition après les 9:00 heures. L'Organization conseille les exposants à être toujours présents dans ses espaces aussitôt que l'Automobilia ouvre ses portes aux exposants, sans jamais les laisser sans surveillance, même aux montages et démontages.
- 2.7 Les modules seulement pourront être démontés après les 20:00 heures de dimanche, le 24, mais les voitures des expositeurs seulement peuvent entrer dans les pavillons après les 20:30 heures.
- 2.8 Tous les composants des modules devront être démontés et apportés le plus tard, à la fin de la journée du 26 Mai (mardi).

3. L'utilisation des espaces

- 3.1 L'édition de 2026 de l'Automobilia aura les suivantes espaces d'activité: deux pavillons pour ventes de matériel et motos; un troisième espace intérieur pour expositeurs professionnels de voitures anciennes, pour les stands de Clubs et expositions de l'Organization; deux espaces extérieurs réservés aux expositeurs particuliers de voitures anciennes et de matériel.
- 3.2 Tous les couloirs, intérieurs et extérieurs, ne peuvent pas être occupés par des marchandises ou véhicules.
- 3.3 L'Automobilia c'est un événement dédié à la thématique du véhicule ancien, raison pour laquelle l'Organization se réserve le droit de permission d'exposition d'autres thèmes de différents contenus.
- 3.4 Il faut que les véhicules en exposition ou à vendre ont une âge supérieure à 30 ans. Les exceptions pourront être considérées auparavant par l'Organization au moment de l'enregistrement.
- 3.5 Tous les portes latérales des pavillons devront se maintenir libres pendant tout l'événement.
- 3.6 C'est réservée le droit de participation de Expositeurs, Institutions et Clubs à la 32^{me} AUTOMOBILIA.

4. Accès et parkings

- 4.1 L'utilisation des parkings par les expositeurs inscrits, est obligatoire dans les espaces de l'Automobilia et selon les critères de l'Organization.
- 4.2 Le nombre de parkings disponibles aux Expositeurs sera selon le sollicité au Bulletin d'Enregistrement et en accord avec les critères de la table suivante:

1 à 3 espaces	2 parkings
4 à 6 espaces	3 parkings
7 ou plus espaces	4 parkings

Livre accès additionnel ont un prix unitaire de 20,00 €

- 4.3 L'Automobilia a un parking intérieur avec des espaces dédiés pour les voitures des expositeurs et les voitures classiques des visiteurs.
- 4.4 Les voitures et remorques des expositeurs pourront être parquées dans les espaces réservés pour ces effets, selon le sollicité par l'expositeur au Bulletin d'Enregistrement et selon le suivant critère :

1 à 3 espaces intérieurs	1 parking gratuit
4 ou plus espaces intérieurs	2 parkings gratuits

1. Chaque parking additionnel aura un prix unitaire de 10,00 €

- 4.5 Les voitures qui utilisent le parking des expositeurs, doivent placer la respective autorisation d'utilisation bien visible

5. Membres du CAAA

- 5.1 Les membres du CAAA avec les cotisations actualisées auront une réduction de tarif de 25%
- 5.2 Les membres du CAAA bénéficient d'entrée gratuite dans la 32^{me} AUTOMOBILIA avec la présentation de sa carte de membre actualisée pour 2025.

6. Sécurité

- 6.1 Depuis mercredi, le 20 Mai, l'espace de la 32^{me} AUTOMOBILIA possède de la sécurité permanente (24h) aux modules et marchandises, jusqu'à la fin de la journée de lundi le 26 Mai.

7. Équipements de Support

- 7.1 L'Organization peut louer des tables d'exposition aux participants. Les intéressés doivent signaler dans le Bulletin d'Enregistrement. Ces tables seront livrées au expositeur après check-in au Secrétariat.
- 7.2 A la fin de l'Automobilia c'est obligatoire la dévolution des tables d'exposition louées auprès du Secrétariat.
- 7.3 Il est possible de fournir de l'énergie électrique aux participants. Les intéressés doivent signaler dans le Bulletin d'Enregistrement.
- 7.4 Il existe un service de Secrétariat permanent.

8. Restauration

- 8.1 A la 32^{me} AUTOMOBILIA il y aura des places pour l'alimentation, en nombre et localisations à définir par l'Organization. Le restaurant de AveiroExpo ne sera pas disponible.

9. Observations

- 9.1 L'éventuel sauvegarde de possessions et personnes (expositeurs et visiteurs) pendant la réalisation de l'Automobilia et dans ses espaces, en ce qui concerne la souscription de assurances, c'est toujours de la responsabilité de l'intéressé.
- 9.2 Tous les situations omises du présent Règlement aussi que des éventuelles réclamations, devront être communiquées directement à l'Organization de l'Automobilia au Secrétariat, pendant la réalisation de l'événement.
- 9.3 L'Organization de l'Automobilia se réserve le droit de canceller l'événement en raison de force majeure jusqu'à 8 jours auparavant de la date de ouverture au public, avec le droit de remboursement de tous les paiements ayant été effectués jusqu'à la date de cancellation.

22, 23, 24 Mai 2026
Aveiro - Portugal



Informations utiles

Aubergement en Aveiro avec conditions spéciales pour les expositeurs de l'AUTOMOBILIA (informer l'hôtel que vous êtes participant)

Hotel As Américas ****

Rua Eng. Von Haffe, 20 - 3800-176 Aveiro
Tel. 234 346 010
info@hotelasamericas.com

Chambre simple - 90,00 €
Chambre double - 115,00 €
Chambre triple - 150,00 €

Toutes taxes inclus
Petit déjeuner inclus, garage

Hotel D. Afonso V ***

Rua Dr. Manuel Neves, nº 65 - 3810-101 Aveiro
Tel. 234 425 191/2/3
www.hoteisafonsov.pt

Chambre simple standard - 50,00 €
Chambre double standard - 66,00 €
Toutes taxes inclus
Petit déjeuner buffet inclus

Hotel Imperial ***

Rua Dr Nascimento Leitão
3810-108 Aveiro
Tel: 234 380 150
reservas@hotelimperial.pt

Chambre simple - 65,00 €
Chambre double - 85,00 €
Toutes taxes inclus
Petit déjeuner inclus

Nota: Les réserves et payments sont directement effectuées avec l'hôtel concerné

Turim Aveiro Palace Hotel***

Rua de Viana do Castelo, 4 - 3800-275 Aveiro
Tel. 234 421 885
geral@hotelaveiropalace.com

Chambre simple - 112,00 €
Chambre double - 124,00 €
Toutes taxes inclus
Petit déjeuner inclus

Hotel Jardim ***

Prct. D. Afonso V - 3810-094 Aveiro
Tel. 234 426 514/234 426 542
www.hoteljardim.pt

Chambre simple - 51,50 €
Chambre double - 66,00 €
Toutes taxes inclus
Petit déjeuner inclus

Residencial Palmeira **

Rua da Palmeira, nº 7 /11
Tel: 234 422 521 – Fax: 234 424 051
palmeira.residencial@gmail.com
Chambre double - 60,00 €

Toutes taxes inclus
Petit déjeuner inclus

Horaires

Montage

20 Mai: 14:00 - 20:00h
21 Mai: 09:00 - 23:00h
22 Mai: 09:00 - 12:00h

Démontage

24 Mai: 20:30 - 24:00h
25 Mai: 09:00 - 20:00h

Publique

22 Mai: 15:00 - 20:00h
23 Mai: 10:00 - 20:00h
24 Mai: 10:00 - 20:00h

Organization



Clube Aveirense de Automóveis Antigos

APARTADO 46, 3810-127 AVEIRO - PORTUGAL

TEL: +351 926 032 344 / +351 234 420 487 www..caaa.pt caaa@caaa.pt

Horaires: Lundi, Mardi et Jeudi 14:00 - 18:30 et Jeudi 21:30 - 23:30